

Gouvernement du Québec  
Député de Johnson  
Ministre du Développement durable,  
de l'Environnement, de la Faune et des Parcs

Québec, le 27 novembre 2013

Monsieur Stéphane Bédard  
Leader parlementaire  
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur,

J'ai pris connaissance de la pétition déposée à l'Assemblée nationale le 22 octobre dernier par monsieur Ghislain Bolduc, député de Mégantic et porte-parole de l'opposition officielle en matière de faune, de parcs et de transport des matières dangereuses. Cette pétition, qui compte 449 signataires, réclame le dépôt d'un projet de loi visant l'inspection environnementale et sécuritaire de tout véhicule routier de huit ans et plus au moment de sa revente.

Le transport des personnes et des marchandises constitue le secteur d'activité, au Québec, pour lequel les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont les plus importantes. À lui seul, en 2010, le transport routier (lourd et léger) représentait 33,3 % des émissions totales de GES. Le transport est également l'une des principales sources de pollution atmosphérique dans les villes. Il est à l'origine de plusieurs types de contaminants de l'air qui ont des effets néfastes sur la santé de la population.

C'est pourquoi le gouvernement du Québec continue d'investir de façon importante dans des mesures et des programmes visant à diminuer les émissions polluantes et les GES de ce secteur d'activité et à en améliorer l'efficacité énergétique. Ainsi, la Stratégie d'électrification des transports dévoilée le 1er novembre dernier, les investissements pour le développement des biocarburants, le soutien continu aux transports collectifs ou à l'utilisation de nouvelles technologies ne sont que quelques exemples des efforts consentis en la matière.

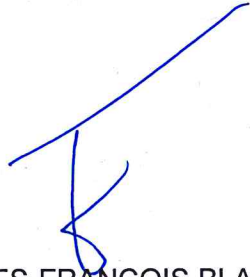
...2

Cabinet de Québec  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7  
Téléphone : 418 521-3911  
Télécopieur : 418 643-4143  
Courriel : ministre@mddfp.gouv.qc.ca

Cabinet de Montréal  
141, avenue du Président-Kennedy, 8<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2X 1Y4  
Téléphone : 514 864-8500  
Télécopieur : 514 864-8503

Le MDDEFP considère que l'amélioration de l'efficacité et de la performance des véhicules en circulation constitue un créneau d'intervention d'importance. Il est donc à poursuivre l'analyse de différentes mesures qui pourraient être complémentaires aux actions déjà en place afin de favoriser un meilleur entretien des véhicules légers.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



YVES-FRANÇOIS BLANCHET